

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCRO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS

Saumur. 7 fr. par poste.
Un an. . . 18 fr.
Six mois. . 10 »
Trois mois. 5 25

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Francfort, le 24 juillet.

La diète germanique, dans une séance extraordinaire tenue ce matin, a accédé, sans condition et à la presque unanimité, au traité austro-prussien du 20 avril. (Moniteur.)

THÉÂTRE DE LA GUERRE.

Du Bas-Danube, 15 juillet. — Les Turcs ont pris à Giurgevo beaucoup de papiers contenant une sorte de correspondance officielle des généraux Gortschakoff, Luders et Soimonoff avec les autorités de plusieurs communes bulgares, et qui offrent des détails positifs sur le système d'espionnage organisé par les Russes. Mais on a fait une découverte plus importante : on a trouvé, en effet, sur le champ de bataille du 8, non loin de l'endroit où le général Chruleff a été blessé, un fort portefeuille qui, outre des papiers de famille de ce général, contenait aussi des lettres qui lui avaient été adressées par l'empereur Nicolas. On dit qu'il résulte de ces lettres que le général Chruleff blâmait les opérations du prince Paskiéwitsch depuis le commencement, qu'il approuvait la conduite du prince Gortschakoff, qu'il appelait l'attention du Czar sur le général Uschakoff, commandant de Tultcha, mais qu'il estimait surtout le général Osten-Sacken; enfin qu'il trouvait utile au point de vue de l'encouragement des troupes de placer un grand-duc à la tête de l'armée du Sud.

Bien qu'on sache que le général Chruleff jouissait de la confiance de l'Empereur, cette correspondance prouve néanmoins que le Czar faisait surveiller même les généraux en chef et correspondait avec des officiers d'un ordre inférieur. Ce fait, qui sera sans doute connu des généraux russes, ne sera pas de nature à leur inspirer de l'enthousiasme. (Presse de Vienne.)

Bucharest, 12 juillet. — Le combat du 8 a été, comme on sait, très-malheureux pour les Russes. Il a duré quinze heures pleines; voici des renseignements que je tiens d'un officier d'ordonnance du général Orloff. Le général n'était sur le champ-de-bataille que depuis une demi-heure quand une balle l'a frappé au bras et l'a mis hors de combat. Il fut transporté le même jour à Bucharest; il vient de mourir à la suite de l'amputation qu'il a subie; à

peine dix minutes s'étaient-elles écoulées que le général Béboutoff, qui l'avait remplacé, fut également atteint d'une balle à l'avant-bras droit et a dû être amputé aussi. Ce furent les cavaliers arabes qui décidèrent la bataille, en attaquant les Russes à l'arme blanche après être descendus de cheval. Les bachi-bozoucks avaient abandonné leurs fusils et se battaient à coups de yatagans. Les Russes ont eu dans cette affaire sept cents blessés au moins, et j'ai pu me convaincre par moi-même que la plupart des blessures avaient été faites à l'arme blanche. Les Turcs ont constitué de nouvelles autorités à Giurgevo, qui est abandonné d'une partie de ses habitants. Ils ont placé à la tête de cette administration M. Altinovits, ancien agent de la compagnie des bateaux à vapeur du Danube, et qui dans ces derniers temps était établi comme négociant à Guirgewo. — Havas.

Nous recevons de Widdin, en date du 13 juillet, quelques détails sur le combat important qui a eu lieu, le 7, autour de Giurgevo. Les Turcs avaient pris possession de la ville aussitôt qu'elle avait été évacuée par les Russes; mais ceux-ci, campés à peu de distance, n'avaient pas, à ce qu'il paraît, renoncé à y rentrer. Les Turcs n'étant point en force suffisante pour défendre la position, se retirèrent dans l'île, entre Giurgevo et Rostschuck. Soutenus par le feu de cette citadelle et par des renforts arrivés à temps, ils ont deux fois repoussé les attaques désespérées des Russes, et ont repris à leur tour l'offensive.

Dans ce mouvement, accompli avec autant d'ordre que de vigueur, les troupes ottomanes ont repassé sur la rive gauche, et, après un combat qui n'a pas duré moins de dix heures, elles ont délogé les Russes de toutes leurs positions. Ceux-ci ont, dès lors, battu en retraite sur la route de Bukarest, non sans quelque confusion. D'après les informations parvenues à Widdin, la perte des Russes aurait été relativement énorme; elle n'était pas évaluée à moins de 6,000 hommes.

On écrit également de Widdin, le 13 juillet :

La petite Valachie est parfaitement tranquille. L'administration y fonctionne bien. Les boyards et les propriétaires sont à peu près tous rentrés chez eux, à l'exception de ceux qui, réfugiés à Bukarest, sont encore retenus par les Russes. Sami-Pacha a fourni à l'autorité locale les moyens d'armer une

force de police, composée presque en totalité des anciens Dorobans qui ont pu échapper aux Russes. (Moniteur.)

Les journaux de Londres nous apportent les dépêches télégraphiques suivantes.

On lit dans le *Times* :

« La dépêche suivante de notre correspondant de Vienne est datée d'hier au soir : « On annonce que le général Gortschakoff se maintiendra en possession des Principautés, à la tête de 200,000 hommes. Il faut ajouter à tous les documents officiels publiés dans les Principautés et dans lesquels se trouve cité le nom de l'empereur Nicolas, le titre de protecteur des Principautés danubiennes.

» *Schumla*, 10 juillet. — Trois officiers supérieurs autrichiens, venus comme commissaires de l'armée impériale, sont partis pour Varna. Omer-Pacha est revenu de Varna et ira dans un jour ou deux à Roustchouk. Un détachement de cavalerie anglaise, commandé par lord Cardigan, vient d'arriver après une longue reconnaissance sur les bords du Danube. Il retourne aujourd'hui à Devno, d'où il était parti il y a quinze jours environ.

» *Constantinople*, 13. — Le capitaine Parker, du *Firebrand*, a été atteint le 9 d'une balle dans le cœur, à Sulina, et inhumé le 12 à Constantinople avec les honneurs militaires. Le commandant Steward, fils de l'amiral Steward, est nommé pour le remplacer.

» *Odessa*. — Hier trois steamers sont venus et ont détruit quelques travaux de fortification. Les alliés ont tiré un millier de coups. Les Russes, selon leur usage, n'ont perdu qu'un homme.

On écrit de Copenhague, 24 juillet :

Le commodore Grey est arrivé hier soir à Kiojé avec le corps expéditionnaire. Il repartira demain. Le *Sphinx* a quitté la rade ce matin; le *Stromboli* a passé devant Copenhague poursuivant sa route. (Moniteur.)

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — On lit dans le *Journal des Débats* :

« La soirée du 17 a été signalée par plusieurs actes déplorables de brigandage; six hôtels ont été envahis, saccagés, pillés et incendiés par la populace. Ces hôtels étaient habités par les ministres

FEUILLETON

LE LÉGATAIRE.

(Suite.)

VIII.

A dix heures, le lendemain, selon le mot d'ordre, le chevalier Finelli se présenta au château, et fut, sur-le-champ, introduit chez la comtesse.

— Ponctuel comme le roi de Prusse, déclama le Sicilien en saluant madame de Castro. — Beau mérite! ne s'agit-il pas de vos affaires? — De nos affaires, voulez-vous dire, j'en conviens. — Chevalier, nous n'avons pas de chance. — Ah bah! — Faites donc l'étonné. — Expliquez-vous. — Vous êtes d'un calme énervant; n'avez-vous pas été effrayé hier? — Hier... ma foi, mille pardons, je n'y suis plus. — N'avez-vous pas deviné que la fatalité a conduit ici un rival redoutable? — Ah! bon... M. de Fermont a conquis la faveur de Tom. — Chevalier, je ne suis pas en humeur de rire; votre air bouffon n'est guère de mise. Le vicomte de Fermont vous a supplanté; en quelques jours, que dis-je, en quelques minutes il a fait plus de progrès sur le cœur de Marianne que vous en trois mois. — Et puis après? — Après, si nous ni prenons garde, mademoiselle de Castro sera la vicomtesse de Fermont; que vous en semble? — Peut-être... — Je trouve le mot joli. — Vous me flattez. — Trêve de plaisanterie, s'il vous plaît; il nous faut frapper un coup

de maître, jouer le tout pour le tout. — Merci! ce doit être merveilleux ce que vous m'allez proposer; lorsqu'une femme de votre trempe se livre à son imagination, elle se rend coupable de bien des chefs-d'œuvre. — Assez de fadaïses; venons au but. M. de Fermont a plu à Marianne, c'est à n'en pas douter; j'ai surpris des regards timides, de subites rougeurs, qui m'ont appris ce que je redoutais de savoir. Il ne faut pas que le germe de cet amour naif ait le temps de se développer; il faut que ma pupille se prononce aujourd'hui même, et elle se prononcera en votre faveur si vous me secondez. — Je suis votre esclave. — Marianne va venir, je l'ai fait appeler; vous lui annoncerez votre prochain départ, vous lui direz que, ce soir même, vous prendrez congé de nous, dans une dernière visite; votre voix sera très-émue, mais vous ne prononcerez pas un seul mot d'amour, pas un seul, entendez-vous?... Je veux que vous soyez un modèle de discrétion et de pudeur, ce qui ne laisse pas que d'être fort plaisant, mais enfin, vous vous grimerez en bon acteur que vous êtes. Votre départ sera justifié par des raisons banales, qui laisseront un champ vaste aux suppositions sentimentales, et je me charge d'en tirer le parti convenable. — Très-bien, j'obéirai, me réservant d'agir un peu plus tard à ma guise. — Que voulez-vous dire? — Ecoutez, comtesse; j'aime Marianne, je l'aime passionnément, et je me suis, comme vous, aperçu des avantages qu'a remportés sur moi, en quelques ins-

tants, ce petit gentilhomme venu de je ne sais où. Or, si mademoiselle de Castro consent à m'épouser, ce ne sera jamais que par condescendance à vos desirs, à la dernière volonté de son père; et elle n'aura pour moi que la résignation, l'amitié peut-être, toutes ces tièdes vertus qui font l'épouse honnête et les froids ménages. L'homme qu'elle aimera toujours sera ce rival que j'exécute de toutes mes forces, et je ne veux pas me condamner à perpétuité aux accès d'une fièvre de jalousie, qui me brûle déjà les veines. — Que vous êtes simple! — Tant qu'il vous plaira, comtesse; pourquoi m'avez-vous lancé dans une intrigue où je perds ma raison. Je tuerais M. le vicomte de Fermont, où M. de Fermont me tuera. — Ah! mon cher ami, vous devenez fabuleux. — J'ai l'honneur de vous dire que je saisirai la première occasion de me couper la gorge avec mon rival; il ne faut qu'un mot, qu'un geste pour cela; le vicomte est brave, il me hait, j'en suis sûr; l'affaire marchera comme sur des roulettes. — Et si vous vous faites enterrer? — Ce sera tant pis pour vous: j'aurai fait de mon mieux pour vous servir; à l'impossible nul n'est tenu. — C'est bien arrêté? — Irrévocablement. — Je vous sais entêté; je ne perdrai pas mon temps à vous faire entendre raison; d'ailleurs, je me rassure en me rappelant que vous étiez, à Palerme, le plus habile, le plus raffiné duelliste. Vous avez déjà tant de victimes sur la conscience, qu'une de plus ou de moins... — Ne vous y trompez pas, le vicomte

Sans-Luis, Domenech et Collantes, par le comte de Quinto, gouverneur civil de Madrid, par le comte de Vista-Hermosa, lieutenant-général de nouvelle création, qui s'était signalé dans le combat de Vicalvaro, livré au général O'Donnell, et qui commande avec le général Blaser la colonne envoyée contre les insurgés, et par M. Salamanca, banquier; M. Salamanca a perdu entr'autres choses précieuses une magnifique collection de tableaux formée par lui avec le plus grand soin, et dont il faisait les honneurs aux artistes, qui venaient y puiser de bonnes inspirations et aux étrangers de distinction qui ne manquaient pas de le visiter. — S. de Sacy.

Un numéro du journal *Las Novdades* se termine par les dernières nouvelles suivantes :

« A la place Sainte-Catherine, les meubles de l'hôtel de M. Salamanca brûlent.

» A l'hôtel Sartorius, il a fallu faire venir les pompes à incendie.

» L'Hôtel de M. Domenech (ministre des finances) a été envahi également.

De nos bureaux, nous voyons en ce moment une grande leur rougeâtre au-dessus du palais de Christine.

» En ce moment (trois heures du matin), on entend quelques décharges du côté de ce palais. »

— Le duc de la Victoire en quittant Logrono, a publié la proclamation suivante :

« Habitants de la Rioja, je quitte Logrono, ma cité d'adoption, la patrie et la liberté réclament ma présence dans l'invincible Sarragosse. J'emporte un doux souvenir des sept années que j'ai passées au milieu de vous. Je vous recommande une seule chose : obéissez à la patriotique junte réunie aujourd'hui, respectez ses dispositions, conservez l'ordre, sûre garantie du triomphe.

» Je compte sur votre loyauté qui ne s'est jamais démentie, sur votre patriotisme, sur votre grandeur d'âme, qui vous a rendus chers pour jamais à votre concitoyen. ESPARTERO. »

Logrono, 18 juillet 1854.

« Le général Calonge, gouverneur militaire de Pampelune, après avoir essayé de résister au mouvement qui entraînait la garnison placée sous ses ordres, s'être renfermé dans la citadelle avec deux compagnies; il a été obligé de céder. Il est arrivé à Bayonne. » — Havas.

— On lit dans le *Clamor Publico*, du 20 juillet :

« Maintenant que les balles ont cessé de siffler à nos oreilles et que le silence a succédé aux détonations de l'artillerie, nous tâcherons de résumer les graves événements qui se sont passés les 17, 18 et 19 juillet, jours de douleur et de gloire; de douleur, parce que le sang espagnol a coulé; de gloire, parce que la population de Madrid s'est montrée digne de la liberté! Lorsque les *pronunciamentos* de Valladolid, Zamora et Barcelone, furent connus à Madrid, l'exaltation s'empara des esprits; des rassemblements nombreux se saisirent de 500 fusils déposés au siège du gouverneur politique; et de 2 à 300 autres qui étaient à l'Hôtel-de-Ville.

» Ces groupes marchèrent sur le théâtre d'El-Princesse. Là ils brisèrent en mille pièces à coups de marteau la pierre sur laquelle se trouvait écrit le nom de M. le comte de San-Luis. Ces mêmes

rassemblements envahirent ensuite le palais de Christine et les hôtels de Sartorius, Salamanca, Domenech, marquis de Moluis, Collantés et Vista Hermosa. Bien des objets précieux furent réduits en cendres dans ce mouvement d'aveugle et implacable colère.

» A la ville, une commission s'était organisée : elle se composait de rédacteurs de journaux, et de personnes appartenant aux diverses catégories sociales et notamment, MM. San-Miguel, Valdes et Cardero. Cette junte rédigea l'adresse à la Reine, (elle est connue.) M. Corradi, directeur du *Clamor publico*, fut chargé de la remettre entre les mains de Sa Majesté. Il se rendit au Palais avec M. Revero et un autre membre de la commission. La Reine reçut en audience particulière M. Corradi, qui développa à Sa Majesté, les idées consignées dans cette adresse. La Reine déclara vouloir les prendre en considération, et elle exprima surtout le vœu que l'on évitât l'effusion du sang. M. Corradi, en sortant de cette audience chercha à calmer les esprits. L'ordre était prêt à se rétablir, lorsque des coups de fusils, tirés dans la rue Mayor, provoquèrent tout-à-coup l'exaspération dans la foule; de toutes parts on cria à la trahison.

» Dès le 18, au matin, le peuple se préparait de tous côtés à une lutte énergique. Des barricades s'élevèrent, et pendant 18 heures les rassemblements armés luttèrent contre la troupe sans être intimidés par les décharges de mousqueterie et d'artillerie. Cette journée fut sanglante et meurtrière. Le 19 au matin, il n'était pas de rue qui ne fût barricadée. Le combat le plus acharné recommença surtout dans les rues de la Gorgnera, de la Cruz, del Princess, del Lobo, del Prado, del Bono et à la Carrera de San Geronimo. Vers les 6 heures du soir, un parlementaire, élevant un mouchoir blanc, fit signe qu'il demandait une suspension d'hostilités et l'on annonça que le général Espartero venait d'être chargé de constituer un gouvernement conformément aux vœux de la nation. En un instant, les combattants déposèrent les armes simultanément, et l'armée fraternisa avec le peuple. Alors on sut qu'un gouvernement hautement libéral allait être formé par le duc de la Victoire, le pacificateur de l'Espagne!

Bayonne, mardi 25 juillet. Madrid, 22 juillet.

« La situation n'a pas changé à Madrid. Le peuple est aux barricades et les troupes sont découragées.

» Espartero est attendu comme un sauveur.

» La garde nationale s'organise. » — Havas.

Bayonne, 24 juillet.

Madrid est tranquille. Le général Evariste San-Miguel a été nommé capitaine général et ministre de la guerre. La junte a rétabli la municipalité de 1843. Le corps diplomatique est convoqué au palais.

Perpignan, le 24.

D'après des nouvelles données par la *Nacion*, le général Blaser se serait réfugié en Portugal. Les noms d'O'Donnell et d'Espartero sont mêlés dans toutes les proclamations de la junte de Madrid.

Saragosse, Valence, Barcelone, Cadix, Séville, Santander, la Corogne sont tranquilles, et l'ordre ne paraît pas devoir être de nouveau troublé dans ces villes. (Moniteur.)

EGYPTE. — On écrit de Vienne, le 24 :

Abbas-Pacha, vice-roi d'Egypte, est mort subitement à Benha, dans la nuit du 13 au 14, d'une attaque d'apoplexie.

Saïd-Pacha, l'aîné des fils de Méhémet-Ali, a pris le gouvernement et a déjà reçu les félicitations des consuls européens. (Moniteur.)

PRUSSE. — Berlin, samedi 22 juillet 1854.

« L'achat des chevaux nécessaires à la mobilisation de l'armée vient d'être résolu par le Gouvernement. La cavalerie, l'artillerie seront prochainement portées à leur effectif de guerre. » — Havas.

REVUE DE L'OUEST.

Le directeur des Domaines rappelle aux personnes qui auraient des papiers de la débite frappés aux anciens timbres supprimés, qu'elles ont jusqu'au 31 juillet courant pour faire l'échange de ces papiers pour des papiers de même valeur, revêtus des nouveaux timbres.

Angers. — Dimanche, faubourg Saint-Jacques, une jeune enfant de 20 à 22 mois s'amusa auprès d'une terrine remplie d'eau pour les usages domestiques. Sa mère, ayant eu besoin de s'absenter pendant quelques instants seulement, trouva en rentrant sa fille noyée dans le vase qu'elle avait laissé si imprudemment à sa portée. (Union de l'Ouest.)

— Le même jour dans la soirée, une femme possédée, paraît-il, de la manie du suicide, se précipita à l'eau du haut du rocher de la Baumette. Heureusement encore se trouvait là un marinier qui se précipita aussitôt après elle et eut le bonheur de la ramener saine et sauve sur le rivage. C'est, dit-on, pour la troisième fois, qu'elle est ainsi retirée de l'eau. (Union de l'Ouest.)

— Lundi, un ouvrier corroyeur, travaillant à l'usine à gaz, a eu le pied pris dans un des engrenages. Malgré toute la célérité apportée pour arrêter la machine en mouvement, il a été impossible de l'empêcher d'avoir le pied broyé et presque entièrement séparé de la jambe. Il a été immédiatement transporté hors de l'usine, sur un brancard; son état inspire de l'inquiétude. (Union de l'Ouest.)

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Le retour des chaleurs a nécessairement amené l'empressement des baigneurs en rivière, et déjà on signale plusieurs malheurs.

Samedi dernier, un militaire du 51^e en garnison à Angers, s'est noyé. Il paraît que ce malheureux s'était mis imprudemment à l'eau peu de temps après avoir mangé.

À Châteaugontier, vendredi dernier, dans l'après-midi, un jeune garçon de onze ans, s'est noyé dans la Mayenne; presque à la même heure et au même lieu, le nommé Petit, menuisier, âgé de 29 ans, trouvait la mort dans la rivière. Petit laisse une femme et quatre enfants en bas âge.

Le *Journal du Loiret* nous apprend qu'un jeune ouvrier de Malesherbes s'est noyé en se baignant dans la rivière de la Ferté-Alais. Le lendemain, le conducteur de la diligence de Corbeil à Puirieux, passant par Malesherbes, a voulu également se baigner et a disparu sous l'eau.

est de première force au pistolet, et s'il tire le premier...

— L'épée vous reste. — Hier, nous avons échangé au tir quelques balles; M. de Fermont a fait des coups merveilleux; j'ai dissimulé mon adresse, car il est bon, par prévision, de ne pas faire parade de ses talents. Du tir, nous sommes allés à la salle d'armes, et le vicomte m'a boutonné d'importance. — Toujours parce que vous cachez votre jeu, sans doute? — Madame, nous pouvons lutter à forces égales; ce n'est pas un assassinat que je médite : le courage est la seule vertu qui me reste; je veux me débarrasser loyalement d'un rival qui me gêne, voilà tout. Si nous tirons le pistolet, et que je fasse feu le premier, M. de Fermont est mort; dans le cas contraire, vous serez chargée des frais de mes obsèques, et vous prie de ne pas vous montrer chiche. — A la bonne heure, vous êtes prodigieusement gai ce matin. Et, dites-moi, ne craignez-vous pas que ma pupille affligée, désespérée de la mort du vicomte, ne renvoie aux calendes grecques le mariage que nous poursuivons? — Ce duel aura lieu prochainement; la passion n'aura pas fait grands progrès, et les femmes finissent toujours par adorer ceux qui, à tort ou à raison, ont exposé leur vie pour elles. Ce petit drame, au contraire, aplanira les gros obstacles. — Ainsi soit-il... Mais, tenez-vous bien, je reconnais le pas de Marianne, j'entends surtout son exécrable chien. — Mon ennemi intime. — Vous dites plus vrai que vous ne pensez; cette maudite bête contre-carre tous mes projets; inséparable compagnon de s.

maitresse, il semble qu'il la conseille et la guide, et il est vraiment dommage, mon cher Stéphan, que vous ne puissiez pas lui adresser un cartel. — Pour le coup, ce serait un combat singulier. — Ma foi, j'ai souvent des envies... — Quelles envies, comtesse? — Chut!... soyez à votre rôle.

Marianne entra suivie de Tom, et, apercevant le chevalier, elle s'inclina pour lui rendre son profond salut.

— Tu arrives à propos, ma chère enfant, dit madame de Castro en baisant la jeune fille au front; M. le chevalier Finelli est venu m'annoncer une fâcheuse nouvelle, une nouvelle qui m'afflige sérieusement. — Quoi! Monsieur, seriez-vous éprouvé par quelque chagrin que nous ne pourrions adoucir? — Mademoiselle, répondit le Sicilien, qui avait pris une attitude respectueuse et avait étudié les plus émouvantes inflexions de sa voix, le chagrin que je ressens ne doit et ne peut affliger que moi seul... Je suis venu vous apprendre que ce soir j'aurai l'honneur et le regret de prendre congé de vous; je retourne en Sicile, et me chargerai de vos commissions... — Vous nous quittez? murmura Marianne, dont les yeux brillèrent tout-à-coup; car elle était trop pure pour savoir dissimuler la joie qui venait de la faire tressaillir.

Puis, comme se repentant de ce premier élan, elle reprit :

— Partir si brusquement, ce n'est pas agir en ami. — Je vous remercie, Mademoiselle, mais des affaires importantes me rappellent en Sicile; je vous quitterai donc,

accompagné du doux souvenir de vos bontés, et de l'espoir d'avoir contribué, quoique faiblement, à vous faire trouver moins lugubre le deuil que porte encore votre piété filiale. Lorsque vous prierez pour mon ami qui n'est plus, n'oubliez pas le pauvre voyageur; sa pensée vous tiendra compagnie à ce foyer, dans cette maison, et jusqu'au champ de repos où vous conduisent si souvent vos saints pèlerinages.

Marianne baissa la tête pour cacher des larmes prêtes à couler, et elle tendit la main au chevalier, qui la salua de nouveau pour se retirer.

Le Sicilien, voulant rompre la tristesse de cet entretien, de ces premiers adieux, prit la tête de Tom pour la caresser; mais le chien, toujours morose et bourru pour cet ami perfide, se déroba, et alla se coucher de mauvaise grâce sous un fauteuil, à l'un des coins les plus reculés de la chambre de la comtesse. Le chevalier feignit de ne pas s'apercevoir de cet accueil hautain, et après avoir baisé la main de la comtesse, il sortit de l'appartement.

Madame de Castro ouvrit un journal en prenant certain air sec et froid qui annonçait toujours chez elle quelque contrariété, Marianne s'aperçut de cette petite bouderie, et, s'approchant de sa belle-mère, elle lui fit plusieurs avances, que la comtesse reçut tant bien que mal.

— Ma chère enfant, dit madame de Castro, donne-moi le bras, et promenons-nous un peu; j'ai la migraine; j'étouffe ici. — Me voilà prête, répondit la jeune fille.

On écrit de Blois, le 23 :

Les seigles de la récolte ont fait hier leur première apparition sur le marché. Il en est résulté une baisse de près de moitié ; car l'hectolitre de seigle, qui se vendait 25 francs, est tombé, à la fin du marché à 13 francs. (Moniteur).

FAITS DIVERS.

— Les journaux anglais nous font connaître une nouvelle invention de destruction et de mort. « Une nouvelle espèce de canon, avec son affût, a été envoyée par la direction de l'artillerie, à Sheernées. On l'embarquera à bord du *Vulture*. Ce canon est destiné à l'*Edinburgh*, monté par le contre-amiral Chads. C'est un canon qui doit lancer des projectiles à longue portée. Tous les vaisseaux de la Baltique susceptibles de porter ces pièces de calibre en recevront à bord immédiatement. » (Univers.)

— *L'Union Bretonne*, nous apporte une anecdote que nous croyons inédite et qui peint sous un nouvel aspect les qualités charmantes de l'esprit de Levassor. Il y a quelque temps de cela, le célèbre comique du théâtre du Palais-Royal fut invité par un curé des environs de Paris à prendre une part active à une fête de bienfaisance. Il se rendit avec empressement à la prière du respectable ministre de Dieu, et comme son nom figurait sur le programme, la recettes en trouva accrue dans des proportions considérables. — Le prêtre voulut reconnaître la bienveillance de l'artiste et lui témoigner sa gratitude ; il prit dix pièces d'or dans sa propre bourse, et avec une délicatesse charmante il les plaça, pour les offrir à Levassor, dans un de ces œufs de Pâques qui ont grande vogue à Paris et dont la valeur apparente est à peu près nulle. — Levassor prit l'œuf et l'ouvrit ; puis s'adressant au curé : — Ah ! monsieur l'abbé, dit-il, combien votre charité est grande et pleine de sollicitude ! vous savez que j'adore les œufs, et vous m'en offrez un superbe. Grand merci ! seulement vous ignorez une chose que je vais vous apprendre : de l'œuf je n'ai l'habitude de ne manger que le blanc ; le jaune est pour les pauvres. — Et, ce disant, il remit les dix pièces d'or au bon curé, surpris et véritablement charmé d'un à-propos si généreux et si spirituel. Quant au blanc, Levassor n'a pas été si glouton que de le manger : il l'a placé, dit-on, à titre d'objet béni, dans le berceau d'un amour d'enfant dont sa fille vient de le rendre grand-père et de le faire parain.

— Une jeune anglaise, affligée d'avoir un nez irisé sur un visage pâle, s'essayait l'autre soir dans le salon de M^{me} F... On la disait mal mariée à un descendant de Silène et de Faïstaff.

« Pauvre femme ! » se prit à dire sa meilleure amie, en faisant remarquer charitablement son air triste, est-elle assez malheureuse ! c'est son mari qui boit, et c'est elle qui a le nez rouge ! »

— M^{lles} B... et P..., dont les initiales désignent deux de nos actrices les plus fringantes, sinon les plus lettrées, ont fait acquisition, à frais communs, d'une carte du *Théâtre de la Guerre*, moins peut-être par intérêt pour le croissant que pour payer tribut à la manie du jour. Ce n'est pas tout que d'acheter une carte, encore faut-il l'examiner un

peu, ne fût-ce que pour y chercher les noms de villes ou de localités dont les journaux parlent chaque jour : *Odessa, Sevastopol, Constantinople, Cronstadt*, etc., etc. Or, M^{lle} B... s'avisait de pousser plus loin ses explorations, et voulut trouver l'endroit où est situé Moscow. Après plus de dix minutes employées infructueusement à chercher cette ville, M^{lle} P... se mit à dire :

« — Que nous sommes bêtes !... nous cherchions bien dix ans sans trouver Moscow sur la carte. »

« — Pourquoi donc ? »

« — Cette ville a été brûlée ! »

« — C'est vrai, » répondit M^{lle} B... avec l'étonnante naïveté qui la caractérise.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur* publie le rapport soumis à l'approbation de S. M. l'Empereur par S. Exc. le ministre de l'intérieur, sur les actes de courage et de dévouement qui ont été signalés à M. le ministre, pendant le 2^e trimestre 1854, et qui lui ont paru mériter des récompenses honorifiques.

On écrit de Bilbao, 21 juillet :

La session des juntes de Guernica a été prorogée, et le gouverneur civil, qui présidait cette assemblée, est rentré hier soir à Bilbao.

Dans la soirée, le gouverneur a convoqué l'ayuntamiento, et, après une séance de deux heures, il a donné sa démission.

Une commission a été immédiatement nommée : elle se compose de M. le comte del Palle, député général de la province ; de deux membres du conseil municipal, de deux membres de la chambre de commerce et du commandant des carabiniers, qui représente ici l'autorité militaire.

Les populations restent calmes. — Havas.

Marseille, mardi 25 juillet.

« La malle anglaise apporte la confirmation de l'avènement de Saïd-Pacha à la vice-royauté d'Égypte. Il a été reconnu le 17 au Caire ; mais deux jours après, il s'est formé une vive opposition parmi les ulémas qui voulaient le fils du vice-roi. »

« 1,200 hommes s'étaient renfermés dans la citadelle pour résister. Cependant grâce aux consuls de France et d'Angleterre qui ont soutenu Saïd, comme héritier désigné par la Porte, la question a été résolue à la satisfaction générale des Européens. »

Constantinople, 15 juillet.

« L'armée anglo-française attend, près de Verna, les mouvements des Autrichiens. »

« Les Russes ont incendié Matschin, près de Varna, ils menacent Bucharest du même sort. La municipalité de cette ville proteste contre l'envoi de la milice valaque à Jassy. »

« Le fils de l'amiral Parker a été tué, le 9, avec 5 marins, dans une embuscade de Cosaques. » — Havas.

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} au 15 juillet.

NAISSANCES. — 1^{er}, Thérèse-Joséphine Legrand, rue Saint-Jean ; — 3, Elie Ploquin, rue de la Visitation ; — 7, René Gobelet, rue des Potiers ; — Benoist Beaurepaire, enfant naturel ; — 10, Thomas Trouvé, enfant naturel ; — Louise Beaumont, rue de l'Ermitage ; —

12, Auguste-Arsène Mouchard, rue Saint-Nicolas ; — 15, Emile-François-Marie Renault, quai de Limoges ; — 18, François-Marie Mercier, place Saint-Pierre.

MARIAGES. — 3, Joseph Munier, capitaine au 9^e léger, de Nantes, a épousé Eugénie Savatier, de Saumur ; — Victor Delarue, tonnelier, a épousé Henriette Catherine Coulon, femme de chambre, tous deux de Saumur ; — 4, Etienne Hiron, tailleur de pierres, a épousé Julienne Riobé, couturière, tous deux de Saumur ; — René Hervé, dit Boulay, ouvrier mécanicien, a épousé Adélaïde Lœillet, brodeuse, tous deux de Saumur ; — Auguste Salmon, négociant, a épousé Marie-Augustine Humeau, tous deux de Saumur ; — René-Adrien de Russon, propriétaire, à Monnaie, a épousé Marie-Aurélien Huard, de Saumur ; — 6, Pierre-François Mercier, marchand de charbon, de Vernioil, a épousé Jeanne-Julienne Rouzion, domestique, de Saumur ; — 10, Charles-Albert Mayaud, négociant, a épousé Louise-Honorine Louvet, tous deux de Saumur ; — 12, Pierre Goron, peintre en équipages, a épousé Augustine-Louise Bodet, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 3, Biémont, mort-né, Grand'Rue ; — Prieu, mort-né, à la Gendarmerie ; — 5, Marianne Prouteau, 68 ans, veuve Hersin, au Petit-Puy ; — Blot, mort-né ; — 6, Félix Courtade, propriétaire, 53 ans, rue de la Tonnelle ; — Jean-Clément Crochu, coutelier, 54 ans, Porte du Bourg ; — 7, Philomèle-Sophie Piau, 45 ans, rue de Fenet ; — 10, Jean-Paul-Valentin Fauvel, 5 ans, rue Cour-Saint-Jean ; — 11, Bernard-Fidèle-Arsène Lehoull, rentier, 67 ans, à la Croix-Verte ; — 13, Joseph Wachter, sous-officier d'artillerie, 23 ans, à l'École de cavalerie ; — Auguste Joussé, 45 ans, rue Saint-Nicolas ; — 14, Joséphine Couscher, 58 ans, femme Bigarelle, quai de Limoges ; — Marie-Julie Rottier, 63 ans, veuve Ratouis, rue de Bordeaux ; — 15, Jeanne Allard, 77 ans, veuve Chennevray, à Beaulieu ; — Jeanne Duval, 52 ans, femme Hallouin, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

On s'entretient beaucoup en ce moment du perfectionnement que le célèbre dentiste GEORGES FATTET vient d'apporter à ses nouveaux *dentiers* remarquables par leur forme, leur disposition, leur légèreté et leur précision mathématique. Ces *dentiers* sont infiniment supérieurs à tout ce qui a paru jusqu'ici, nous ne saurions trop en recommander l'usage aux personnes qui tiennent à réparer cette disgracieuse difformité que laisse toujours après elle la perte d'une ou de plusieurs dents. 563, rue St-Honoré, chez G. FATTET, inventeur de l'*Eau* et de la PATE OBTURATRICE pour embaumer et guérir soi-même les maux de dents les plus violents, auteur du traité complet de *prothèse dentaire*. 3^e Edition, PRIX 5 FR. et indispensable à toutes les personnes qui portent des dents artificielles. (Affranchir) et mandat sur la poste.

BOURSE DU 25 JUILLET.

4 1/2 p. 0/0 hausse 35 cent. — Fermé à 98.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 70 80

BOURSE DU 26 JUILLET.

4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 98 20.

3 p. 0/0 hausse 45 cent. — Fermé à 71 40.

P. GODET, propriétaire-gerant.

Et elle tendit son bras à la comtesse, qui prit une clé dans l'un des tiroirs de sa table, et jeta un coup d'œil rapide à Tom. Marianne ouvrit la porte de la chambre, et madame de Castro se hâta de refermer cette porte derrière elle.

Tom sommeillait sous son fauteuil ; lorsqu'il vit sa maîtresse sortir de la chambre, il se glissa entre les pieds et les barreaux du meuble pour la rejoindre ; mais il arrivait près de la porte, lorsque cette porte fut fermée à son nez. Le bon chien colla son noir museau à la fente, qu'il flaira bruyamment, puis il gratta le bois avec inquiétude, et poussa un petit gémissement.

Marianne entendit cette plainte lorsqu'elle était déjà loin ; elle se retourna vivement en disant :

— Nous avons oublié Tom. — Est-il bien malheureux ? répondit la comtesse ; il a bon tapis et bon feu ; nous le délivrerons tout à l'heure. — Allons-nous au jardin, chère maman ? — Non, ma fille ; entrons ici.

Marianne tressaillit, car elle se trouvait devant la porte du cabinet de son père. Madame de Castro se servit de la clé dont elle s'était munie, et entra la première dans cette chambre où Marianne ne mettait jamais les pieds qu'avec respect et douleur.

Comme toujours, la pauvre enfant vint s'agenouiller près du fauteuil du comte, et fit là une courte mais fervente prière. Madame de Castro, pendant ce temps, étendait l'effet du sermon qu'elle avait préparé. Accoudée sur le marbre de la cheminée, les mains jointes, cette

femme insensible semblait marmotter quelques pieuses paroles, tandis que ses lèvres buvaient le fiel que distillait son cœur dépravé. Lorsque Marianne se releva, elle courut embrasser la comtesse pour la remercier de la dévotion qu'elle avait feint d'accomplir.

— Que vous êtes bonne ! dit la jeune fille. — Peut-on ne pas le devenir en vivant avec toi... Ecoute, mon enfant : ton bon ange m'a bien inspirée ; en te prenant par la main, aujourd'hui, pour te conduire dans cette chambre où nous voilà, j'ai fait plus sans doute que d'avoir une bonne pensée, j'ai, c'est mon espoir, assuré ton bonheur. — Que voulez-vous dire ? — Ton père était dans ce fauteuil ; il se mourait ; il te cherchait des yeux, et cependant il se jouissait de ton absence, car il ne se serait pas senti la force de te renvoyer, et il avait à me parler de toi en secret. Je t'ai déjà révélé la pensée qui tantôt t'affligeait et tantôt te faisait sourire. Inquiet sur ton avenir, il me confia le soin de te protéger, et il me chargea, en quelque sorte, de réaliser un vœu que tu repousses, mon enfant. — Moi, grand Dieu ! — Oui, pour la première fois de ta vie, tu te montres rebelle à cette volonté suprême ; tu te méfies et de la tendresse prévoyante de ton père et de ma sollicitude. Je t'ai présenté le mari qui doit assurer ton bonheur ; je t'ai fait étudier une à une ses vertus, ses qualités, et tu... — Ne m'avez-vous pas accordé quinze jours pour réfléchir ? — Sans doute ; mais penses-tu qu'un gentilhomme, qu'un homme distingué par le cœur, l'esprit, la naissance,

puisse accepter, sans en rougir, les conditions que lui imposent ta froideur, ton indifférence ? Le chevalier part demain, pourquoi ? parce qu'il est certain de t'avoir déçu... Je ne l'ai pas instruit du délai que tu as demandé, je lui ai fait mystère de notre premier entretien à son sujet ; mais il a parfaitement et malheureusement compris, en galant homme qu'il est... — Eh bien ? — Il a compris qu'il devait te fuir, car ta présence le tue, et le fatal amour que tu lui as inspiré ne tarderait pas à le mettre au tombeau, s'il demeurait près de toi plus longtemps. Ainsi, chère enfant, vois ce que produit ton indocilité aux vœux de ton père et à mes sollicitations ; tu chasses un homme que ton alliance comblerait de joie, et si cet homme, assez faible pour ne pas s'exiler, restait ici, tu creuserais avant peu sa tombe près de cette tombe qui nous a déjà coûté tant de larmes. — Ah ! mon père ! mon Dieu ! éclairez-moi ! prenez pitié de moi, s'écria Marianne, en tombant à genoux et pleurant sur les mains de la comtesse, qui reprit : — et si tu résistes, chère amie, c'est qu'un poison violent se répand goutte à goutte dans ton cœur. — Un poison, s'écria Marianne en relevant brusquement la tête. — Oui ; n'essaie pas de me tromper, ce serait indigne de toi, et ta candeur est un trésor qu'il ne faut point souiller. Tu aimes ce jeune homme que le hasard a conduit ici ; tu aimes M. de Fermont. — Moi, juste ciel !

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n° 8.

PURGE

D'hypothèques légales.

Suivant contrat passé devant M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay, en présence de témoins, le 15 janvier 1854, enregistré :

Le sieur Jean-Baptiste Bineau fils, cultivateur, demeurant à Praille, commune de Saint-Martin-de-Sanzay, a acquis du sieur François Perrot, propriétaire, demeurant à Chandeliveau, commune de Montreuil-Bellay ;

Les immeubles ci-après désignés, situés en la commune de Montreuil-Bellay, moins l'art. 9 qui est situé en celle de Cizay, savoir :

ART. 1^{er}. Une maison, sise au hameau de Chandeliveau, habitée par le sieur Perrot, consistant en deux chambres d'habitation, écurie à côté avec grenier sur le tout, un petit toit ; joignant au levant la maison acquise de Louis Chollet, et dont il sera parlé ci-après, au couchant Louis Bazille et René Tessier, au nord le chemin, et au midi la pièce de terre ci-après.

ART. 2. Au même lieu, treize ares vingt centiares de terre, joignant au nord la maison, au midi M. Duportail, au levant Louis Chollet, et au couchant Louis Bazille.

ART. 3. Aux Quints, trente-cinq ares vingt centiares de terre, joignant d'un côté Louis Bazille, d'autre côté Boutin et Legeard, d'un bout l'ancien chemin de Montreuil à Doué, et d'autre bout le chemin de la Jalle à la Madelaine.

ART. 4. Au même lieu, vingt-six ares quarante centiares de terre, joignant au nord l'ancien chemin de Doué, au levant M. Chauvin, au couchant Gabriel Belliard, et au midi Couteau et autres.

ART. 5. A la Paudrouze, six ares soixante centiares de terre, joignant d'un côté et d'un bout Louis Bazille.

ART. 6. En Terre-Dorée, huit ares quatre-vingts centiares de terre, joignant au couchant Louis Chollet, au levant Travaillé, au midi François Chollet, et au nord un chemin.

ART. 7. Au même lieu, huit ares quatre-vingts centiares de vigne, joignant au levant M. Chauvin, au midi Ondry, de Paureux, et au nord Louis Bazille.

ART. 8. Aux Barrées, six ares soixante centiares de vigne, joignant au levant et au nord François Naudin, et au couchant François Chollet.

ART. 9. Au Bois-Poitvin, treize ares vingt centiares de terre et bois, joignant au nord Pierre Tessier, au midi Panneau-Leger, d'un bout le chemin de Chandeliveau à Chozé, et d'autre bout un autre chemin.

ART. 10. Au Bas-Bout, deux ares vingt centiares de terre, joignant d'un côté M. Guibert, d'autre côté Richard, de Chanteloup, d'un bout Gabriel Belliard, et d'autre bout un chemin.

ART. 11. En Beauvais, onze ares vingt centiares de terre, joignant d'un côté Morin dit Lubin, d'autre côté un Versonneau, Carreau et Naudin, d'un bout Gauron, Goublet, et d'autre bout Simon Boutin.

ART. 12. En Beauvais, quatre ares quarante centiares de terre, joignant au nord René Tessier, au midi René Chollet, au levant Goron, et au couchant Simon Boutin.

ART. 13. En Terre-Dorée, huit ares quatre-vingts centiares de terre, joignant au levant Chollet, au couchant Panneau, au nord Dugué, et au midi un chemin.

ART. 14. Au Bas-Bout, quatre ares quarante centiares de terre, joignant au levant Richard, au couchant Dureau, au nord un fossé, et au midi Gabriel Belliard.

ART. 15. En Beauvais, huit ares

quatre-vingts centiares de terre, joignant au levant un carrefour, au couchant l'article onze, au nord Legeard, et au midi Linard.

ART. 16. La moitié d'une maison, sise au hameau de Chandeliveau, indivise avec le sieur Bineau ; six ares soixante centiares de terre, audit lieu, en face de la maison, et treize ares vingt centiares de terre, au même lieu, aussi indivis.

ART. 17. Le cinquième indivis, acquis du sieur Nicolas Guiffard de Montreuil, des biens ayant appartenu à la femme du sieur Louis Chollet sus-nommé, dépendant de sa succession non alors encore liquidée, suivant contrat reçu par M^e Aubelle, notaire à Montreuil, le 1^{er} novembre 1853, moyennant le prix de deux cents francs francs payé comptant.

PROPRIÉTÉ.

Les anciens propriétaires desdits immeubles sont, outre le vendeur, savoir :

1^o Louise Blanchard, veuve Jean Chollet ;

2^o Louise Chollet, femme Jacques Beausse, demeurant tous à Brossay ;

3^o Marie-Charles-César-Fernand De la Selle, propriétaire, à la Ferté-Beauharnais (Loir-et-Cher) ;

4^o Henri Bon, propriétaire, demeurant à Montreuil ;

5^o Auguste Sérignac, charron, demeurant à Montreuil-Bellay ;

6^o Louis Chollet, cultivateur, demeurant à Montreuil-Bellay, et sa femme ;

7^o Nicolas Guiffard, demeurant audit Montreuil-Bellay ;

8^o La dame veuve Guérin ;

9^o Le sieur Dumeur.

PRIX.

Cette vente a été faite moyennant, outre les charges et conditions énoncées audit contrat, la somme de deux mille trois cent cinquante francs stipulée payable de la manière et ainsi qu'il y est indiqué, et qui s'applique :

1^o Jusqu'à concurrence de six cents francs aux biens provenant des sieurs Chollet et Guiffard indivis avec ledit Bineau acquéreur ;

2^o Et jusqu'à concurrence de dix-sept cent cinquante francs de surplus et la charge de la rente dont il va être parlé ci-après au surplus des biens compris audit contrat ;

Et, en outre, le sieur Bineau s'est obligé à servir et payer chaque année à la veuve Quéteau, domestique du sieur Perrot, la rente et pension viagère de quinze francs par an, à partir du jour du décès de ce dernier.

Le sieur Perrot s'est réservé la jouissance de la maison qu'il habite et la moitié de tous les fruits à provenir chaque année des biens compris en la dite vente.

Pour opérer la purge des hypothèques légales pouvant grever les biens sus-désignés, le sieur Bineau a déposé au greffe du Tribunal civil de première instance de Saumur, une copie collationnée dudit contrat, et l'acte qui en a été dressé le 15 juillet 1854, a été notifié à M. le Procureur impérial, par exploit de Dixmier, huissier à Saumur, en date du 24 du même mois, avec déclaration que cette formalité avait pour but d'obliger ceux qui seraient fondés à exercer des droits d'hypothèques légales sur lesdits immeubles à les faire inscrire dans le délai de deux mois, à peine de déchéance, et que ne connaissant pas tous ceux du chef desquels il pourrait sur ces biens être pris inscription pour raison d'hypothèques de cette nature, ledit sieur Bineau ferait publier cette notification dans un journal judiciaire, conformément à la loi.

Dressé par l'avoué soussigné, à Saumur, le 25 juillet 1854.

(401) SEGRIS, avoué.

Etude de M^e Armand SIMON, huissier à Saumur, successeur de M. Mignon.

VENTE

DE RÉCOLTES SUR PIED,
Par Autorité de Justice.

Le dimanche 30 juillet 1854, à midi, sur la place de la commune de Saint-Lambert-des-levées, en face l'église, il sera procédé, par le ministère dudit M^e SIMON, à la vente, aux enchères et au comptant, des récoltes sur pied, saisies sur les époux Breton-Boureau, fermiers à Saint-Lambert-des-levées.

Suit la désignation desdites récoltes.

1^o Environ 27 ares 50 centiares de blé froment, situés au canton de Grange-Niotte, commune de Saint-Lambert-des-levées, joignant Fleury et le chemin.

2^o Environ 44 ares de chanvre, aux mêmes canton et commune, joignant au midi l'article ci-après et Maurice, au levant Baron, et au couchant le chemin.

3^o Environ 4 ares de blé froment, aux mêmes canton et commune, joignant Maurice et le chemin.

4^o Environ 44 ares de blé froment, près les champs de la Grosse-Borne, même commune, joignant au nord M. Cadieu, et au couchant René Fleury.

Etude de M^e GUÉRIN, huissier-audencier à Saumur.

VENTE

Par autorité de justice.

Le dimanche 30 juillet 1854, à midi précis, en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Saumur, le 20 juillet 1854, il sera procédé, dans un pré nommé le Grand-Marais, situé commune de Villebriant et appartenant à cette commune, à la vente publique aux enchères de 19 meules de foin, de 4 pieds de saule et de bourrées du même bois, saisis sur le sieur Poitevin, Jacques-Louis-René.

On paiera comptant. (403)

A CÉDER

UNE ÉTUDE DE NOTAIRE,
Dans un chef-lieu de canton du département de Maine-et-Loire.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Toussaint 1854,

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ
Appelée la Chipaudière, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, dans un très-beau site, vue admirable sur le Thouet et la Loire, à deux kilomètres de Saumur.

Maison de maître, jardin d'agrément, potager, clos de vigne, vastes caves et servitudes.

S'adresser, à M. le vicomte de la FREGEOLIERE, propriétaire à Saint-Florent ;

Où à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

La MAISON qu'occupe M. Poushuret, pâtisseries.

Pour traiter, s'adresser à M. PONSURET, ou à M. MEXME, horloger.

Etudes de M^e LABICHE, avoué à Saumur, et de M^e MANDIN, notaire à Doué.

VENTE

SUR PUBLICATIONS JUDICIAIRES, PAR LE MINISTÈRE DE M^e MANDIN, NOTAIRE A DOUÉ,

1^o De la FERME de PELLEGROLLE, consistant en maison d'habitation, terres labourables, prés, vignes et bois ; le tout d'une contenance d'environ 15 hectares, et située commune de Denezé, près Doué.

Cette ferme sera d'abord mise en vente en détail et criée ensuite en un seul lot sur le montant réuni des adjudications partielles qui servira de mise à prix.

2^o D'une MAISON, et de six morceaux de terres et vignes, situés à Maligné, commune de Martigné-Briant.

Ces biens seront vendus en détail. L'adjudication des biens situés en la commune de Denezé, aura lieu le dimanche 23 juillet 1854, à une heure, à la mairie de Denezé.

L'adjudication des biens de Maligné aura lieu le dimanche suivant, 30 juillet 1854, à une heure, à la mairie de Martigné-Briant.

(Voir, pour le détail des biens et les mises à prix, le *Courrier de Saumur*, du 5 juillet 1854.)

S'adresser, pour les renseignements : à Doué, à M^e MANDIN, notaire ; A Saumur à M^e LABICHE, avoué poursuivant, et à M^e SEGRIS, avoué présent à la vente. (384)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 6 août 1854, à midi, En l'étude de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

LA FERME DE LA MOTTE

Située commune d'Allonnes, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, 7 hectares 63 ares 75 centiares de terres labourables, affés en grande partie de rangées de vignes et arbres fruitiers, et 3 hectares 67 ares 28 centiares de prés.

Ce domaine est affermé par bail authentique, moyennant 835 francs en argent, 15 kilog. de beurre, 2 hectolitres 30 litres de vin rouge, 2 chapons, 18 poulets et 6 canards ; plus les impôts à la charge du fermier.

S'adresser à M. JAHAN, avoué à Saumur, chargé de traiter, ou au audit M^e DUTERME. (370)

A VENDRE

OU A LOUER

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1855

Une MAISON, située à Saumur, rue de la Croix-Verte, et route de Saumur à la Ronde, actuellement occupée par M. Unalserre, forgeron-mécanicien, et comprenant une vaste cour et des ateliers.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (355)

A LOUER

Présentement

MAISON, fraîchement décorée, Située rue Basse-St-Pierre, à Saumur. S'adresser à M. BAUDRY, receveur municipal. (327)



LES MALADIES CONTAGIEUSES, quelles qu'en soient la gravité, la forme ou l'ancienneté, les AFFECTIONS DE LA PEAU et les VICIES DU SANG, guérissent très-radicalement et en peu de temps par les BISCUITS OLLIVIER approuvés par l'Académie Impériale de médecine et autorisés du Gouvernement. — Ce médicament agréable au goût et facile à prendre en secret en toute saison est le seul pour lequel une récompense de 24 mille francs ait été votée à l'auteur. — Entrepôt général à PARIS, RUE SAINT-HONORÉ, N° 272. — Consultations gratuites. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Les boîtes de 52 biscuits 40 fr., de 25, 3 fr. — On expédie. — Dépôt à ANGERS : M. Ménière, pharmacien, place du Pilori ; — A SAUMUR : M. Brière, phar., M. Gauthier, phar. ; — A BACCÉ, M. Drouet, phar. (362)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.